

Paris, le 22 avril 2011

Madame,

Nous, Assemblée Générale des personnel-le-s, élèves, étudiant-e-s en lutte de l'ENS, avons pris connaissance ce matin d'une série de courriels émanant manifestement des différents services administratifs de l'Ecole. Nous y avons découvert avec consternation que toutes nos craintes étaient justifiées :

1. Concernant le « protocole CROUS », Coralie Waluga affirme : « *il n'y aura aucune garantie que les contractuels restent à l'ENS* ». Nous rappelons qu'elle avait dit exactement l'inverse aux grévistes. Elle leur a donc menti.
2. Concernant le « protocole Tron » dans lequel le secrétaire d'Etat à la fonction publique proposait de donner 14 postes de fonctionnaires supplémentaires pour le règlement du conflit à l'ENS, et que le travail de désinformation de la Direction avait réussi à faire passer aux yeux de tous pour une invention de l'AG, nous avons la preuve qu'il a bel et bien été proposé par le cabinet de M. Tron et refusé par Mme Canto : « *MCS redit bien qu'elle est contre ces 14 postes au restaurant de l'école, si elle veut des postes c'est pour des professeurs. Toutes nos enquêtes et inspections disent qu'on a trop de catégories C. Notre quadriennal ne demande que des A. D'ailleurs, cela serait très mal pris dans l'école, la bibliothèque menace de se mettre en grève sur le thème pourquoi eux et pas nous, nous avons eu des alertes en ce sens. (...) MCS répond qu'il faut un protocole très clair pour le restaurant qui donne des CDI immédiats au restaurant en contrepartie du passage au CROUS ensuite, mais sinon c'est le reste de l'établissement qui se met en grève si on signe le protocole tel quel. Elle pense pouvoir contenir le problème au restaurant pour que cela reste circonscrit.* » MCS est donc personnellement responsable du maintien dans la précarité de ses employé-e-s en grève, qui aurait pu devenir fonctionnaires. Elle est aussi coupable d'un vaste mensonge orchestré avec le ministère : « *Ils concluent la réunion en disant qu'on a le droit de rien dire (sic), surtout pas que le cabinet de Péresse négocie avec celui de Tron* ». Mais il y a plus : non contente de mentir à la communauté normalienne, MCS a aussi joué la comédie devant ses supérieurs hiérarchiques au Ministère. On lit en effet cette notation amusante : « *MCS fait mine de le [le protocole Tron] découvrir en séance* ».
3. Concernant nos moyens d'action, qui suscitent la colère de la Direction et nous ont valu l'intervention violente de la police, nous nous félicitons du soutien de la Directrice Générale des Services. Une certaine Coralie écrit en effet : « *Finally les élèves ont eu raison d'occuper les locaux, les méthodes de terroristes sont celles qui fonctionnent le mieux donc...Je vais peut-être revenir cagoulée lundi !* ».
4. Concernant les finances de l'Ecole, nous nous réjouissons de savoir qu'elles se portent assez bien pour permettre des travaux inutiles, justifiés par les seuls caprices de MCS. Une personne visiblement bien informée raconte cette anecdote plaisante : « *j'ai oublié de vous dire juste pour rire que la directrice a su par un cafteur quelconque que le couloir du troisième étage du 29 était peint en orange, elle n'est jamais venue, ça ne lui plaît pas, elle a fait dire à Pascal Roussel qu'il allait falloir changer ça vite et que ce serait elle qui déciderait la couleur ! Elle n'a vraiment rien d'autre à f... (sic) en ce moment ?* » Nous nous posons la même question. Par ailleurs, nous voudrions qu'on nous explique pourquoi le montant de la prime de précarité attribuée aux contractuel-le-s doit être négocié euro par euro alors que la Direction se permet de telles dépenses. Si MCS n'aime pas la couleur orange, les précaires de l'Ecole ont des

problèmes plus urgents : se nourrir, se loger et se soigner. L'attitude de MCS est scandaleuse, mais peut-être vaut-il mieux en rire qu'en pleurer.

Ce que nous demandons, pour notre part, a toujours été clair :

- **Titularisations ou a minima un CDI immédiat pour tou-te-s les grévistes.**
- **Il n'est pas question d'une reprise du travail à la cantine si les responsables contre lesquels des procédures disciplinaires sont en cours sont toujours en cuisine, et ce pour la sécurité de tou-te-s.**
- **La prime de 1000 euros qui a déjà été négociée et votée dans les instances de l'ENS, sur laquelle la Direction tente de revenir (nous rappelons que, que ce soit en CDD ou en CDI, le statut est toujours de contractuel-le et non de fonctionnaire comme cela devrait être le cas sur une fonction pérenne, ce qui justifie un dédommagement).**
- **Le remboursement intégral des jours de grève.**
- **Un engagement écrit à ne demander ni poursuites ni sanctions contre les personnel-le-s et étudiant-e-s ayant participé au mouvement. Les membres de l'AG seront très vigilant-e-s sur ce point.**

Les « fuites » de l'administration prennent toute leur saveur à la lumière du dernier protocole de sortie de grève proposé par la direction en concertation avec la direction nationale de la FERC-SUP CGT, en dehors de toute discussion avec les grévistes. Ce protocole :

- Répond à la question de la titularisation par de simples vœux pieux placés en préambule du texte.
- S'obstine à refuser à tou-te-s les grévistes un traitement égalitaire puisque les trois personnel-le-s ayant moins de trois ans d'ancienneté devraient se satisfaire d'un montage juridique hasardeux : des CDD comportant une promesse de CDIisation en septembre (l'AG n'accorde plus aucune confiance à une Direction dont les mensonges sont avérés. Nous rappelons que la Direction arguait il n'y pas si longtemps de l'impossibilité totale de faire des CDI, ce sur quoi elle est revenue, pourquoi donc refuser de les donner à tou-te-s les grévistes ?).
- N'apporte aucune garantie claire concernant la procédure disciplinaire engagée à l'encontre du chef de cuisine.
- Revient sur la prime de précarité déjà négociée.

Regrettant que vous n'ayez pas jusqu'à présent jugé bon de prendre en compte les revendications des grévistes, nous nous permettons de vous rappeler que vous êtes seule responsable du blocage de la situation et de son durcissement potentiel. Ce n'est pas en négociant dans nos dos avec les directions syndicales que vous réglerez le conflit. Il est temps d'écouter la parole des grévistes !

L'assemblée générale des personnel-le-s, étudiant-e-s, et élèves mobilisé-e-s.